

FICHE DE RENSEIGNEMENT PREALABLE A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

Fiche à retourner à la Mairie de Riec/Bélon **par courrier ou par email** à servicestechniques@riecondsurbelon.fr accompagnée de l'attestation d'assurance souscrite pour l'occasion. (Cette fiche est téléchargeable sur le site internet de la commune)

Délai : au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation

Organisateur

Vous êtes un(e) : Association Particulier Autre :

Demandeur (personne morale ou physique) :

Nom de l'interlocuteur pour la manifestation :

Coordonnées (adresse) :

.....

Tél. Mobile

Mail

Retrait matériel effectué par : Nom..... Prénom :.....Téléphone :.....

Retrait matériel effectué par : Nom..... Prénom :.....Téléphone :.....

Manifestation

Nature et description de la manifestation :

.....
.....
.....

Lieu(x) demandé(s) pour la manifestation (salles, place publique...) :

Date(s) de mise à disposition des équipements souhaités :

.....
.....

Accès : libre payant

Nombre de participants approximatif attendus :

Nombre maximum de participants attendus :

Réservé aux services / Capacité de la salle adaptée au nombre maximum de participants attendus oui non

Sécurité

Les organisateurs doivent souscrire un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et du public.

Occupation du domaine public : oui non

Si oui merci de nous retourner la demande d'arrêt de police de la circulation ci-joint (cerfa n°14024*01)

Si cortège ou défilé, rues empruntées :

.....

En cas de besoin de panneaux de signalisation, compléter directement la rubrique « Demande de matériel auprès des Services techniques communaux ».

Autorisations

Débit de boisson temporaire* : oui non

Dispositif prévisionnel de secours (DPS) : oui** non

Prolongation de l'éclairage public (au delà de 23h), le [date]..... Jusqu'àh.....

* boisson de 2e catégorie (boissons alcoolisées dites du groupe 3), autorisation accordée pour 48 heures maximum.

** au delà de 300 personnes attendues et suivant les risques, il est préconisé que l'association fasse appel, sous sa responsabilité, à un service de protection civile. (Coordonnées disponibles sur demande auprès de la mairie).

Demande de matériel(s) auprès des Services Techniques Communaux

Pour plus d'informations contacter les Services techniques
tél. 02 98 06 40 13 / servicestechniques@riecsurbelon.fr

La commune peut mettre à disposition des associations le matériel suivant. Le matériel sera retiré aux services techniques – ZA de Kermorvan par les 2 personnes désignées par l'organisateur et restitué propre et en état aux jours et heures définis avec les services techniques. Merci de renseigner vos besoins ci-dessous. La disponibilité vous sera ensuite communiquée.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Barrières de sécurité : | <input type="checkbox"/> 1 podium fixe (surface maxi : 103 m ²) |
| <input type="checkbox"/> Grilles d'exposition : | <input type="checkbox"/> 1 podium couvert (surface maxi : 47 m ²) |
| <input type="checkbox"/> Tapis de sol ¹ (dimension à préciser) : | <input type="checkbox"/> Sonorisation portable avec micro (préciser puissance) |
| <input type="checkbox"/> 8 praticables ¹ de 2 m ² : | <input type="checkbox"/> Barnum 3x6m : |
| <input type="checkbox"/> Table plastique 0,80x1,80m : | <input type="checkbox"/> Barnum 3X3m : |
| <input type="checkbox"/> Banc plastique : 0,30x1,80m : | <input type="checkbox"/> Barnum 4x4m : |
| <input type="checkbox"/> Conteneur ordure ménagère : | <input type="checkbox"/> Grille d'exposition : |
| <input type="checkbox"/> Conteneur tri sélectif : | |

¹uniquement dans l'enceinte de la salle polyvalente

Panneau de signalisation sur pied lyonnais :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Sens interdit type B1 : | <input type="checkbox"/> Parking type C1a : |
| <input type="checkbox"/> Epreuve sportive type KC1 : | <input type="checkbox"/> Cône de signalisation type K5a : |
| <input type="checkbox"/> Sens de circulation gauche type B21.1 : | <input type="checkbox"/> Sens de circulation droit type B21.2 : |
| <input type="checkbox"/> Route barrée avec indication de distance type KC1 : | <input type="checkbox"/> Arrêt et stationnement interdit type B6d : |

Besoin en électricité² oui non

Puissance nécessaire (W) :

Besoin matériel électrique :

- Enrouleur 10ml 4PC 16 A : Passage de câble (ml) :
- Prise existante :
- Coffret 63A 6PC 16A (220V) - 1PC CEE 32A (230V/400V)
- Coffret 40A 1PC 16A (220V) - 1PC CEE 16A (220V) - 1 PC 32A (230V/400V)
- Coffret 40A 4PC 16A (220V) - 1PC CEE 32A (400V)
- Coffret 40A 4PC 16A (220V) - 1PC CEE 32A (400V)
- Coffret 40A 3PC 16A (220V) - 2PC CEE 32A (230V/400V) - 2PC CEE 16A (230V/400V)

² Les salles communales, les places Y. Loudoux et Ilminster sont équipées en alimentation électrique. Pour d'autres sites ou pour des besoins importants en électricité, les organisateurs doivent contacter un fournisseur d'énergie au moins 2 mois avant l'événement.

Besoin complémentaire à préciser :

.....
.....
.....

Communication (rubrique réservée aux associations)

Banderoles d'annonce : oui non

Si oui, précisez-le ou les emplacement(s) : Kercadoret Kerco La Villeneuve

La pose est autorisée à partir du 2^e lundi avant l'événement et l'enlèvement de la banderole doit se faire le lendemain de la manifestation par le demandeur lui-même.

Panneaux lumineux électroniques : dates de diffusion souhaitées : du au

La Commune de Riec/Bélon se réserve le droit de refuser ou modifier un texte selon la nature de celui-ci.

Site internet / Lettre-Infos mensuelle "Riec Infos"

Texte :
.....
.....
.....

Fait à, le / /

Signature:

--

Organisateur :

Cas particuliers

Déclaration / demande d'autorisation pour l'organisation d'une vente au déballage : elle concerne notamment les vide-greniers ou vide-maisons, brocantes ou braderies, ouverts aux particuliers

L'organisateur de la vente au déballage, qu'il soit particulier, professionnel ou association, doit d'abord faire une déclaration par lettre recommandée auprès du maire de la commune. La déclaration doit être accompagnée d'une pièce d'identité du déclarant organisateur de la vente. Le délai pour déposer la déclaration varie en fonction du lieu de la vente et de la nature des marchandises :

- 15 jours avant la date prévue pour le début de la vente si elle est organisée en dehors du domaine public
- en même temps que la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) si la vente est faite sur le domaine public, soit au moins un mois avant le début de la vente

Les particuliers ne peuvent pas participer à une vente au déballage (vide-greniers, brocante) plus de 2 fois par an.

- L'organisateur doit tenir un registre dans lequel sont inscrits tous les participants, particuliers et professionnels. Les particuliers doivent remettre à l'organisateur de la vente une attestation sur l'honneur indiquant qu'ils n'ont pas participé à plus de 2 ventes au cours de l'année.

•
[+ d'infos et téléchargement des formulaires et documents-types sur service-public.fr](#)

En cas de manifestation à caractère culturel :

L'organisateur demande en amont l'autorisation aux organismes concernés et s'acquitte des droits à l'issue de l'événement.

SACEM (musique)
www.sacem.fr
Tél. 02 98 92 20 80

SACD (textes, théâtre...)
www.sacd.fr
Tél. 01 83 97 55 97

En cas de rassemblement de véhicules à moteur :

Si l'événement implique un rassemblement important de voitures, de motos ou d'autres véhicules à moteur, il doit faire l'objet d'une **démarche complémentaire**, auprès de chaque préfet de département concerné.

La déclaration doit être faite à l'aide du formulaire Cerfa n°13390*03 :

- au moins 2 mois avant la manifestation si l'événement constitue une concentration de véhicules équivalant à moins de 800 roues ;
- au moins 3 mois avant la manifestation si l'événement constitue une concentration de véhicules équivalant à plus de 800 roues.

En cas de manifestation sportive non motorisée

[Si l'événement est une compétition \(avec classement\)](#)

L'événement doit faire l'objet d'une **demande d'autorisation complémentaire** auprès des instances compétentes de la fédération sportive concernée. Les procédures et les délais à respecter sont indiqués par la fédération sportive concernée.

[Si l'événement n'est pas une compétition \(sans classement\)](#)

L'événement doit faire l'objet d'une **démarche complémentaire** auprès de chaque préfet de département concerné qui est :

- en cas de circuit ou de parcours (course à pied, roller skating, cyclotourisme, etc.), une demande d'autorisation à l'aide du formulaire Cerfa n°13391*03, au moins 3 mois avant la manifestation,
- en l'absence de circuit ou de parcours, une déclaration à l'aide du formulaire Cerfa n°13447*03, au moins 1 mois avant la manifestation.

En cas de manifestation nautique

Toute manifestation nautique doit faire l'objet d'une déclaration (téléchargeable sur le site www.finistere.pref.gouv.fr) adressée au chef de pôle ou unité des affaires maritimes géographiquement compétent :

- au moins deux mois avant la date prévue, en cas de manifestations nécessitant une autorisation, une dérogation aux règlements en vigueur ou des mesures de police particulières,
- au moins quinze jours avant la date prévue, dans les autres cas.



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :
 Dénomination : Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel :@.....

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

 Code postal Localité :

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux :

 Date prévue de début des travaux : Durée des travaux (en jours calendaires) :

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de réglementation
 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
 Basculement de circulation sur chaussée opposée
 Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
 Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000*** Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500*** Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000***

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le :

Nom : Prénom : Qualité :